



Allez-vous vivre à l'étranger pendant plus de 6 mois?

Une assurance médicale est essentielle pour vous protéger, vous et votre famille.

Vivre à l'étranger en toute tranquillité d'esprit.

Mondassur vous propose une assurance internationale pour expatriés, adaptée à vos besoins avec une excellente couverture et des prix compétitifs.

- Une Expatriation de **6 mois minimum**
- Une assurance pour **toutes les nationalités**
- Une assurance haut de gamme avec **une couverture mondiale**
- Les remboursements des frais médicaux jusqu'à **100% des frais réels** et sans **aucune franchise**
- **Un paiement direct** lors d'une hospitalisation
- En option: **les soins dentaires, les soins optiques et de maternité**
- Une ligne téléphonique d'assistance médicale disponible **24h / 7**
- L'accès à votre **compte personnel** via Internet (remboursements, le paiement de la prime d'assurance, l'historique des demandes ...)

Découvrez plus d'informations à www.mondassur.com

Contactez-nous: Tel: + 33 (0) 1 80 87 57 80 ou contact@mondassur.com



QUEL INDICE CHOISIR ?

	INDICE 30	INDICE 40	INDICE 50	INDICE 60
Hospitalisation et Médecine Courante	Garanties Santé avec 4 formules au choix : plus l'indice est élevé, plus les montants remboursés sont importants			
Soins Optique, Soins Dentaire et Maternité	Garantie Optionnelles			
Assistance Rapatriement	Garantie Optionnelles			
Prévoyance	Garantie Optionnelles			
Recommandé pour les pays suivants (exemples)	- Sénégal - Inde - Pérou - Vietnam - Éthiopie	- Turquie - Argentine - France - Russie - Espagne	- Royaume-Uni - Canada - EAU - Singapour - Chine	- USA - Brésil - Japon - Hong Kong - Suisse

Votre assurance comprend :

- Une plateforme médicale opérationnelle **7j/7 et 24h/24**
- Des conseillers **multilingues** pour vous aider dans la gestion de votre assurance
- La **prise en charge directe** de vos frais d'hospitalisation
- Le bénéfice de prix négociés grâce à **de nombreux partenariats avec les hôpitaux** dans votre pays d'expatriation
- La **traduction gratuite** de vos demandes de remboursements
- Une plateforme internet **personnelle** pour suivre en ligne vos remboursements
- **L'accès gratuit** à une base de praticiens et établissements médicaux de qualité dans le monde entier
- La prise en charge de vos frais médicaux lors de **vos déplacements professionnels**
- La prise en charge de vos frais médicaux lors de **vos vacances à l'étranger**

PLANS INDICE

GARANTIES MEDICALES COMPLETES POUR VOTRE EXPATRIATION



	Indice 30	Indice 40	Indice 50	Indice 60
GARANTIES MEDICALES				
Plafond Annuel	300 000 €	500 000 €	700 000 €	900 000 €
• Hospitalisation médicale et chirurgicale	100 % FR*			
• Hospitalisation ambulatoire	Jusqu'à 700 € / acte	Jusqu'à 1000 € / acte	100 % FR	
• Transport en ambulance	100% FR			
• Consultations et visites	100 % FR 80€ / acte	100 % FR 100€ / acte	100 % FR 140€ / acte	100 % FR 180€ / acte
• Examens et soins médicaux	100 % FR 700€ / acte	100 % FR 1000€ / acte	100 % FR	
• Auxiliaires Médicaux et actes de spécialistes non médecins	100 % FR 30€ / acte	100 % FR 80 € / acte	100 % FR 150 € / acte	100 % FR 200 € / acte
• Analyses, Imagerie Médicales	100 % FR 200€ / acte	100 % FR 2000€ / acte	100 % FR	
• Frais pharmaceutiques	90% FR		100 % FR	
GARANTIES EN OPTION				
• Bilan de Santé	-	-	100% jusqu'à 300€ tous les 3 ans	100% jusqu'à 500€ tous les 3 ans
• Médecines alternatives - Acupuncture - Chiropractie - Ostéopathie	-	-	120€ / séance jusqu'à 750€ /an	150€ / séance jusqu'à 1500€ /an
• Soins et prothèses dentaires	100 % FR 200€ / prothèse Jusqu'à 1200€ /an	100 % FR 350€ / prothèse Jusqu'à 2000€ /an	100 % FR 450€ / prothèse Jusqu'à 2200€ /an	100 % FR 600€ / prothèse Jusqu'à 2800€ /an
• Orthodontie jusqu'à 16 ans	100 % FR limité à 600€ / an	100 % FR limité à 800€ / an	100 % FR limité à 1000€ / an	100 % FR limité à 1300€ / an
• Appareillages et autres prothèses médicales	100 % FR 500€ / prothèse	100 % FR 800€ / prothèse	100 % FR 1100€ / prothèse	100 % FR 2000€ / prothèse
• Frais d'optique	100 % FR limité à 200€ / an	100 % FR limité à 400€ / an	100 % FR limité à 500€ / an	100 % FR limité à 700€ / an
• Maternité (accouchement, séances préparation, diagnostic anomalies chromosomiques)	Forfait de 2500€/ hospitalisation et 100% en cas de césarienne médicale	Jusqu'à 4500€/ hospitalisation et 100% en cas de césarienne médicale	Forfait de 6500€/ hospitalisation et 100% en cas de césarienne médicale	Forfait de 8000€/ hospitalisation et 100% en cas de césarienne médicale

* FR : Frais réels

PLANS INDICE



VOUS ASSURER EN CAS D'ACCIDENT DE LA VIE OU POUR PASSER UN MAUVAIS CAP

ASSISTANCE MEDICALE / RAPatriement SANITAIRE (OPTION)

En cas d'accident <ul style="list-style-type: none">• Transport et rapatriement médical• Présence d'un proche en cas d'hospitalisation• Retour sur le lieu d'expatriation après un rapatriement	<ul style="list-style-type: none">- Organisé par notre assistant- Billet de retour + hôtel pour membre de la famille (100 € -1000 € / nuit)- Coûts couverts
En cas de décès <ul style="list-style-type: none">• Rapatriement du corps dans le pays d'origine.• Frais de cercueil ou d'urne• Retour anticipé dans le pays d'origine en cas de décès d'un proche	<ul style="list-style-type: none">- Organisé et soutenu par notre assistant- Jusqu'à 2000 €- Billet de retour (pour 2 sous un contrat de famille)
En cas d'assistance Juridique <ul style="list-style-type: none">• Avance de caution pénale en cas de poursuites judiciaires.• Avance et prise en charge des honoraires d'avocat	<ul style="list-style-type: none">- 15 000 €- Jusqu'à 3000 €

PREVOYANCE (OPTION)

Un capital décès ou invalidité

Des indemnités journalières ou une rente d'invalidité pour passer un mauvais cap

Un capital infirmité permanente pour réorganiser votre vie

Une rente éducation pour vos enfants

Un package prévoyance pour permettre à tous d'accéder à un premier niveau de protection



VOUS FACILITER LA SOUSCRIPTION DE VOTRE ASSURANCE INTERNATIONALE

Partez vivre en toute sérénité à l'étranger.

Votre assurance couvre jusqu'à 100% vos dépenses pour des remboursements de haut niveau.

Comment souscrire l'assurance expatriée Indice ?

Les formalités sont réduites au minimum et comprennent les étapes suivantes:

1. Envoyer le **bulletin d'adhésion** rempli avec le questionnaire médical
2. Joindre une copie de **votre passeport et votre RIB** pour la mise en place des remboursements
3. Une autorisation de débit de **carte bancaire pour le premier paiement** uniquement.
4. Indiquer le **mode de paiement** souhaité

La souscription peut se faire par email ou fax dans un premier temps. Pour confirmer votre adhésion il faudra par la suite nous envoyer les documents par courrier.

Qui peut bénéficier de l'assurance Indice ?

Toute personne vivant en dehors de son pays d'origine, peu importe la durée à l'étranger. Que vous soyez travailleur indépendant, artiste, cadre en entreprise, artisan...etc., vous pouvez bénéficier de l'assurance Indice.

Quelles sont les conditions de souscription ?

- Les garanties prennent effet à réception du bulletin de souscription, du questionnaire médical, d'un relevé d'identité bancaire (RIB), d'une copie du passeport, du règlement des cotisations et après acceptation de l'assureur.
- Le bénéficiaire du contrat est assuré dès son inscription :
 - **Immédiatement** pour soins et hospitalisations dus aux accidents et aux maladies inopinées,
 - après **3 mois** pour tous les autres soins (maladies et hospitalisations),
 - après **9 mois** pour les soins et prothèses y compris dentaires, orthodontie, frais d'optique
 - après **10 mois** pour une maternité.

Pour les Indice 50 et 60, les délais peuvent être supprimés si une assurance maladie était souscrite auparavant et résiliée depuis moins d'un mois, sauf pour la maternité.

- Le contrat est souscrit pour 6 mois **renouvelable par accord tacite** et peut être dénoncé avec un préavis de deux mois selon les garanties du contrat.
- Les cotisations sont **payables trimestriellement, semestriellement ou annuellement** par virement bancaire, par chèque français, par carte bancaire Visa ou Mastercard, ou par prélèvement automatique (à partir d'un compte bancaire européen uniquement).

VOUS GARANTIR DES REMBOURSEMENTS DE SOINS RAPIDES ET DIRECTS

Après votre adhésion, nous vous envoyons votre certificat d'assurance et vous expliquons en détail le fonctionnement de votre assurance afin de pouvoir obtenir les prises en charge nécessaires pour vos frais médicaux

Comment fonctionne la prise en charge de l'hospitalisation ?

- Le bénéficiaire à accès **24h/24h et 7 jours sur 7** à une plateforme de prise en charge hospitalière et de remboursement.
- Le bénéficiaire ne doit faire aucune avance de frais pour l'hospitalisation. L'assureur prendra en charge le paiement direct selon les conditions du contrat.

Comment fonctionnent les remboursements des frais médicaux courants ?

- L'ensemble des frais médicaux engagés est remboursé **sur la base des frais réels dépensés** par le bénéficiaire du contrat (sous réserve des exclusions et plafonds de garanties prévus au contrat).
- Le médecin (généraliste et spécialiste) et les praticiens médicaux sont **librement choisis** par le bénéficiaire.
- Les **remboursements** des autres frais médicaux sont faits, sur factures acquittées, très rapidement, par virement bancaire. Les remboursements sont **consultables via internet**.

Comment suivre les remboursements et paiements ?

Espace personnel sur internet accessible 24h/24 et 7j/7 où vous pouvez visualiser vos décomptes de remboursement de soins en temps réel, imprimer votre carte d'assuré, actualiser vos données personnelles, consulter les coordonnées du réseau de plus de 750.000 de prestataires de santé dans le monde.

Nos conseillers sont à votre disposition pour toute question ou évolution de votre contrat et vous répondent sous 24h ouvrés.

PLANS INDICE



+ POURQUOI MONDASSUR?

- Une **large gamme d'assurances internationales** de l'assurance la plus économique à l'assurance la plus complète pour répondre à tous les besoins et tous les budgets.
- Des experts et consultants **multilingues**, avec **plus de 10 ans d'expérience** dans l'assurance internationale, étudient chaque situation.
- Une **équipe hautement qualifiée** pour le meilleur service.
- Plateformes médicales ouvert **24h/24 7j/7** dans le monde entier.
- Les garanties **de responsabilité civile** disponibles sur tous nos plans d'assurance.
- Les soins médicaux remboursés jusqu'à **100% des frais réels**.
- Le **paiement direct** en cas d'hospitalisation avec un simple appel.
- Vos **remboursements payés dans la devise où vous résidez** et sur un compte bancaire international.
- **Compte en ligne personnel** pour gérer vos remboursements.
- **Réseau international des hôpitaux** et des médecins.
- La solidité financière **de partenaires de 1er rang dans les assurances internationales**.

Les partenaires à vos côtés

Vous serez couverts par les plus grands assureurs et assisteurs du monde entier : Europ Assistance, Gan et AXA.

Votre contrat d'assurance, souscrit par l'ASFE auprès des assureurs partenaires, sera géré par MSH International, gestionnaire de vos remboursements avec 4 plateformes dédiées au Canada, en France, en Chine et à Dubaï disponibles 24h/24 et 7j/7.



**Contactez nous
pour un devis gratuit !**

www.mondassur.com

 **+33 1 80 87 57 80**

 **+33 1 80 87 57 87**

 **contact@mondassur.com**